

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PADIRAC

DU 15/02/2018

Le jeudi 15 février 2018 à 20 h 30, le conseil municipal de la commune de Padirac, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel des séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre CHAMAGNE, Maire.

Membres présents : BRODA Annie, CHAMAGNE Pierre, DELFAURE Patrick, BARBIÉ Damien, COURTIOL Marie, GUÉDÉ Luc, THALAMAS Bernard.

Procurations : LASSUS Pierre pouvoir à GUÉDÉ Luc,
BLANC Mathilde pouvoir à CHAMAGNE Pierre,

Absents : LESCALE Cyril (absent à l'ouverture) VANDERBORGHT Ann

Secrétaire de séance : COURTIOL Marie

1/ Approbation PV réunion 11 Janvier 2018

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

2/ Approbation PV réunion 31 Octobre 2017

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

3/ Régularisation échange de parcelles SOULADIE J.F / Commune

20 h 50 : Arrivée de Lescale Cyril

Parcelle pour laquelle une délibération doit se faire dans le cadre d'une vente nouvelle.
Approuvé à l'unanimité.

4/Tarifs assainissement 2018

Remis au prochain conseil.

5/Nomination référent social CIAS Cauvaldor

GUÉDÉ Luc a été élu à l'unanimité comme référent social.

6/Vote d'une subvention Comité Animation

Remis à plus tard, au moment de l'élaboration du budget.

7/Présentation rapport AEP 2016

Le maire fait part des principales informations relatives au prix, à la qualité de l'eau et aux protections des ressources en eau.

Aucune remarque n'est apportée à ce rapport qui reste à disposition en mairie.

8/Adhésion CNAS

Adhésion obligatoire à ce Comité National d'Action Sociale. Prestations pour les agents de la fonction publique.

Vote : abstentions 4 et 1 pouvoir
pour 4 (dont le Maire) et 1 Pouvoir.

9/ Questions diverses

- Déplacements jardinières / rochers au gouffre de Padirac
déplacements qui coûteraient, pour information, 500 € au tarif Cauvaldor. Ce genre de prestation n'étant plus effectuée par l'intercommunalité une société privée a été contactée.
La Société Baron équipée d'un camion avec grue estime l'opération à 520 € HT par opération donc à X 2
la question est : qui doit le prendre à sa charge , le gouffre ou la commune ??
La majorité des membres présents aimerait que soit rouverte la route qui passe devant le gouffre (voie communale) en dehors de la saison touristique (fin du plan vigipirate).

- Iniquité territoriale de l'école publique sur le territoire
manifestation d'élus à Cahors samedi 10/02
motion à remplir suite à cette manifestation, l'ensemble du conseil est d'accord pour remplir cette motion.
- Panneaux directionnels au rond-point du gouffre
Un panneau de sens giratoire doit être déplacé car il a été constaté des imprudences de la part de certains conducteurs qui coupent court et prennent le giratoire à l'envers.
Mr le Maire fait part au Conseil de la préconisation du STR consistant à placer un panneau en bas à droite de la voie descendant du parking. Pour des raisons de facilité de réalisation, le panneau de gauche implanté dans le massif sera déplacé encore plus vers la gauche, devant le conifère.
- Nettoyage emplacements conteneurs
Incivilités ou maladroites constatées sur tous les emplacements. L'agent communal fera le tour 1 fois par mois pour nettoyer les aires à containers pour ordures, recyclables et verre.
A la date du conseil tous les emplacements ont déjà été nettoyés.
- Réception lettre recommandée concernant la construction d'un chapiteau, les nuisances sonores et les extensions au niveau des mobiles homes au camping. Cette lettre recommandée émane "des pétitionnaires anti-bruit" mais l'expéditeur est resté anonyme.
Réunion prochaine avec la sous-préfecture le 20 février avec l'ARS, Cauvaldor...
- Location local ancien office de tourisme par Amélie Kohlman. Début de l'activité en Avril. Son souhait serait de pouvoir mettre des tables sur la place de l'Eglise. A étudier.
- Réunion de travail mercredi 21 février 20 h 30.
- Espace jeunes qui viendrait le 07 avril à la Bergerie ou à la salle si le temps est mauvais. S'assurer de la disponibilité de la salle communale.
- Ciné Belle Etoile : dépôt de candidature.
- Consultation pour le nettoyage des fosses sceptiques. Faire passer un courrier à la population pour voir qui est intéressé.
- Vente terrain Mage à côté du camping. Voir pour se positionner sur une bande.
- Travaux Enédis logements écoles.

Fin de séance à 22 h 36